RÉPUBLIQUE FRANÇAISE : LIBERTE, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ ture le 09/03/2017



COLLECTIVITÉ COURCELLES-SAPICOURT

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Séance du jeudi 2 mars 2017

Arrondissement de Reims Canton de Fismes-Montagne de Reims

Par suite d'une convocation en date du 23 février 2016, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, à 20 h 30, sous la présidence de Patrick DAHLEM.

Nombre de conseillers :

en exercice	11	Présents: Jean MICHEL, Jacky LESUEUR, Michel BACARISSE, Gérald
		MABILE, Grégoire MAZZINI, Xavier CULEUX, Maurice ENGELMANN, Thierry
présents	10	PROLA, Pierre CARRE.
		Absent excusé : Philippe LEVEAUX qui donne pouvoir à Patrick DAHLEM.
votants	11	Secrétaire de séance : Michel BACARISSE.

2/2017 Délibération n°

Objet : Convention de dette récupérable - transfert de dette théorique à la Communauté Urbaine du Grand Reims.

Vu le code général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5211-5 CGCT,

Vu la délibération de la Communauté Urbaine du Grand Reims autorisant Madame Catherine VAUTRIN, à signer la convention de dette récupérable - transfert de dette théorique,

Vu la convention de dette récupérable - transfert de dette théorique à la Communauté urbaine du Grand Reims.

Après avoir pris connaissance du projet de convention joint à la présente délibération,

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

DECIDE

D'autoriser le maire à signer la convention de dette récupérable - transfert de dette théorique à la communauté Urbaine du Grand Reims, avec cette dernière.

> Extrait certifié conforme au registre des délibérations Fait à Courcelles-Sapicourt, le 2 mars 2017

Le Maire, Patrick DAHLEM

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte compte-tenu de son envoi à la Sous-préfecture de Reims le (cachet de la SP) et de sa publication le 6 mars 2017